



Changer coordonnées bancaires

Par **lafflot**, le **10/08/2025** à **15:51**

Bonjour,rrnrnJ'ai changé de banque mais, pour l'instant, j'ai conservé mon compte dans ma précédente banque.rrnrnJe voudrai que mes retraites (retraite vieillesse des salariés et retraite complémentaire ARRCO) soient versées sur mon nouveau compte.rrnrnPour des raisons de sécurité, est-il préférable de faire la modification de coordonnées bancaires en ligne par internet ou plutôt par l'envoi d'un courrier postal ?rrnrnPensez-vous que ce type d'opération peut entraîner un retard dans le paiement de mes retraites ?

Par **Henriri**, le **11/08/2025** à **07:57**

Hello !rrnrn1- Modifier vos coordonnées bancaires en ligne par internet ou par courrier postal ?rrnrnC'est comme vous voulez...rrnrnIl y a qq temps j'ai changé de banque. La nouvelle ma proposé de la mandater pour identifier à ma place tous mes organismes créditeurs ou débiteurs réguliers et procéder en mon nom au changement de mes coordonnées bancaires chez ces organismes. Ca s'est très bien passé. Il a juste un ou deux cas où il m'a finalement fallu le faire moi-même. rrnrn2- Risque de retard dans le paiement de mes retraites ?rrnrnNon, quand un organisme de retraite aura été averti de vos nouvelles coordonnées bancaires il s'en servira à la prochaine échéance de versement suivante.rrnrnA+

Par **lafflot**, le **03/09/2025** à **13:39**

Avec l'AGIRC/ARRCO c'est par courrier postal, car je l'avais fait par internet et j'ai reçu 15 jours après une lettre de leur part, me demandant de confirmer par courrier postal ma

demande de mise à jour de mes coordonnées bancaires, en joignant un RIB.rnrnDonc le délai est plus long .